



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٩٥٤+ ف٥٤٣٥٥٩٤+ | ٥٣٥٨٥٣ | ٢٤٨٣٥١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 02/06/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus préliminaire relatif à l'augmentation de capital du groupe « Sanofi », réservée aux salariés du groupe

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 2 juin 2022 un prospectus préliminaire relatif à une augmentation de capital de SANOFI réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 6 317 803 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés de la société Sanofi-Aventis Maroc.

Le prix de souscription sera fixé le 6 juin 2022.

Le prospectus préliminaire est complété par :

- Le document d'enregistrement universel 2021 de SANOFI déposé auprès de l'AMF le 23 février 2022 sous le numéro D.22-0054 ;
- Le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur du FCPE « SANOFI SHARES » et son règlement ;
- Le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur du FCPE « Relais SANOFI SHARES » et son règlement ;
- Le règlement du Plan d'Épargne Groupe SANOFI.

L'intégralité du prospectus préliminaire visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles au siège social de la société mentionnée ci-dessus, à BMCI et sur le site internet de « SANOFI ».

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/020/2022

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma